

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC SAINT DENIS IBERBANCO 39 BOULEVARD MARCEL SEMBAT 93200 ST DENIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

MR ARSLAN MEHMET, représentant de la société A.S.A S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 2 AVENUE JOHN FITZGERALD KENNEDY 93350 LE BOURGET, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MR ARSLAN MEHMET	50	500 €
MME ARSLAN EMILIE	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 mars 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé
C. Arslan

CIC **Crédit Industriel et Commercial**
BOTELLO Jhonattan
Chargé d'affaires Professionnels
39, Bld Marcel Sembat, 93200 Saint-Denis
Tél : 01 43 62 18 40 - Fax : 01 48 20 42 14
Onas 07 034 585
jhonattan.botelloarias@ciciberbanco.fr

